



HAL
open science

Liens et Lieux : Tension paradoxale

Anne-Marie Laulan

► **To cite this version:**

Anne-Marie Laulan. Liens et Lieux : Tension paradoxale. Villes et territoires numériques, Feb 2012, France. pp.8. hal-00668976

HAL Id: hal-00668976

<https://hal.science/hal-00668976>

Submitted on 10 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque international :

Villes et territoires numériques

Paris, CNRS 6 et 7 février 2012

PR. Anne Marie LAULAN, sociologue (université de Bordeaux et ISCC du CNRS)

LIENS ET LIEUX : une tension paradoxale

Le texte d'annonce de ce colloque rappelle à juste titre que la numérisation par les outils de communication a surgi de la sphère des opérateurs de télécommunication, en particulier la très puissante Union des Télécommunications. On lui doit le terme, maintenant décrié, de « Société de l'information » malencontreusement repris par les organisateurs du Sommet mondial SMSI, en partenariat avec l'UNESCO en 1985. De ce fait les opérateurs techniques liés au marché et les représentants des 192 pays membres de la filiale de l'ONU sont, en duo, les porteurs de la volonté politique et industrielle de « numériser » les échanges au sein des sociétés humaines. Or à Genève, mais surtout à Tunis, survient un tiers partenaire : la société civile, avec les ONG et une infinie diversité d'Associations citoyennes. Bien organisés, les délégués obtiennent un espace dans la grande salle de Conférence, un temps de parole officiel quotidien en séance plénière. Ce combat, dès l'origine, décisif, illustre le paradoxe inhérent à la « numérisation » ; certes, elle raccourcit le temps de transmission, survole les obstacles géographiques, économise les frais de transports et de déplacement. Mais dans le même mouvement, elle dénie les éléments sensoriels, oblitère l'espace réel, gomme les diversités de langage ou de culture, élude les rapports au pouvoir. Le paradoxe réside dans l'impossible pari de jouer en même temps sur les deux faces de toute activité humaine : l'appel vers l'autre ou l'ailleurs, d'une part et l'ancrage, l'enracinement dans son identité culturelle et spatiale, d'autre part. Elan et repli sont antagonistes, en tout cas impossibles en simultanéité. Ce constat permet sans doute d'explorer ce que certains appellent les « échecs », ce que d'autres considèrent avec circonspection, pendant qu'un petit nombre d'élus et de

militants vantent les promesses potentielles de ce nouvel outil. Les prophètes viennent principalement du nouveau continent¹, ce qui suggère d'emblée la dimension « culturelle » de l'interrogation.²

Permanence du paradoxe

L'histoire des medias rappelle qu'à chaque époque surgit cette tension paradoxale entre le « daté et situé », donc singulier, et la tentation de l'universel /immédiat. L'apparition de l'imprimerie puis de la photographie, du disque (vinyle) inspirèrent des frayeurs similaires même si l'objet technique était différent. On retrouve au cours des siècles les mêmes craintes des tenants du « pouvoir de production » (les clercs, les peintres, les orchestres...), la panique des commerciaux à l'idée que d'autres pourraient occuper le champ, profiter du marché. Dans un autre domaine se pratique le contrôle de l'accès aux villes, par les dispositifs de « portes », de droit de péage, de bans (le bannissement, précurseur de l'interdiction de séjour moderne). Ces rapides rappels pour affirmer que toute culture délimite son territoire, définit ses codes d'accès, met en place des systèmes de contrôle. Murs et frontières³ caractérisent l'espace social humain, bien qu'il existe des équivalents dans nombre d'espèces animales. Foucault décrit dans « Surveiller et punir » le rêve du panoptique, récurrent dans l'histoire des institutions, en particulier la gestion des déplacements, la géo-localisation (autrefois sous d'autres formes), bref l'ensemble des dispositifs qui relèvent du contrôle de l'espace physique et politique. Ce qui est en cours, actuellement, sous l'appellation « printemps arabe » montre bien qu'aux portes de l'Europe, dans des sociétés le plus souvent tribales ou claniques, la puissance de l'armée, l'importance des contrôles policiers rendaient illusoire l'apparente liberté de circulation ou d'accès à l'information. Ceci est remarquable particulièrement en Tunisie, avec un développement technologique remarquable, là même où s'était tenue la deuxième phase du Sommet mondial.

¹ Millerand., F., Proulx, .S., Rueff., J (dir.), *WEB social, mutation de la communication*, PUQ, Québec, 2010, 374 p.

² Commission française pour l'UNESCO : *la société de l'information ? Glossaire critique*, Paris, La Documentation française, 2005.

³ Paquot, T., Lussault, M. (dir.), *Murs et frontières, Hermès*, n° 63, Paris, CNRS Editions, à paraître en 2012.

La tension induite par le paradoxe

Le paradoxe engendre la dissidence, des phénomènes de « résistance » aux dispositifs de contrôle, d'uniformisation ou d'alignement⁴. A la différence notable avec les animaux, l'aspiration des hommes se porte vers un minimum de liberté individuelle, de gestion collective mais égalitaire, dans un espace de débats et de négociations. Chaque époque voit s'opposer aux modèles dominants de contrôle (religieux, régalien, corporatif, territorial) des mouvements « insurrectionnels » ; les farces du Moyen Age, contre la censure, les tracts et caricatures contre la presse officielle, la circulation clandestine avec ses passeurs, ses contrebandiers, les révoltes paysannes (les Jacqueries), industrielles (les Canuts de Lyon), et tout ce que l'histoire contemporaine relate, contre le nazisme, les génocides, dans l'actualité immédiate, les bouleversements en cours en nombre de pays arabes.

N'est il pas frappant de voir qu'à chaque épisode insurrectionnel est accolé un lieu ; la place Tahrir au Caire, lieu de rassemblement **physique** des opposants venus de tout le pays, tout comme la plaza del Sol à Madrid pour les *Indignados*. Un lieu, chargé de culture et d'histoire semble indispensable au rassemblement, à la convergence, à la constitution communautaire. Le nom du lieu acquiert par la suite une signification symbolique (une connotation) qui devient métaphorique, comme *La Mecque, Jérusalem, Constantinople* ou plus anciennement *Athènes*. Le lien social s'inscrit toujours dans un lieu, inclut des relations physiques (manger, chanter, partager les abris de fortune, porter un signe de ralliement). L'étude des diasporas montre paradoxalement l'existence d'un espace mental, virtuel, propre à chaque communauté, et soigneusement préservé alors que leur espace géographique de référence se trouve de l'autre côté des océans.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'au temps des essais du visiophone (téléphone doublé d'une caméra), à Biarritz (dans les années 70), les personnes en charge d'expérimenter l'outil proposaient de se retrouver au bistrot du coin, lorsque un échange durable était en vue. Et chacun sait que les « affinités » sur Meetic ne résistent guère à la rencontre réelle, quand on ne peut plus rêver !

⁴ Laulan, A.-M., *La résistance aux systèmes d'information*, Paris, Retz –Nathan, 1985. Consultable en ligne.

VIVRE ENSEMBLE...

La gestion de l'habitat urbain pose de nos jours des problèmes accrus. Comment gérer les grandes villes, dans l'intérêt général sur fond de différences légales ? Comment partager l'espace sans recourir à la ghettoïsation de certains quartiers ? Comment assurer la libre circulation, en ces temps de terrorisme et de violences urbaines ? La prolifération, à Londres, des caméras de surveillance dépasse toutes les prédictions de George Orwell, quand notre territoire français s'enrichit de radars invisibles au citoyen. Les atteintes à la liberté d'expression, de circulation se multiplient, au nom de la gouvernance urbaine puis « nationale » dans la France jacobine. La réforme des collectivités territoriales, en cours de discussion, prévoit la suppression des départements, grâce aux **regroupements** des anciens pays (unités d'habitat paysager, bassin d'emploi, partage de culture et fêtes locales). Ces regroupements balayent les histoires particulières séculaires, ignorent les réalités géographiques, se définissent à partir des nouvelles lignes ferroviaires et autoroutières et d'un nombre « idéal » de population. Les lieux, dans leur singularité, les habitants, dans leurs coutumes, sont déniés, réduits à des masses comptables ou démographiques, comme les aiment les calculs numériques. Les élus (maires, conseillers) voient leur fonction disparaître : le contact direct, l'échange, la réclamation deviennent impossibles : il faudra « *taper1, puis 7, terminer par dièse* » pour, avec une grille préétablie, annoncer au service social la détresse de telle famille voisine ou la présence d'un malfaiteur. Qui, dans cet auditoire, n'a été pris de « fureur » à ne pouvoir exposer son problème personnel, les cases proposées n'ayant pas prévu ce cas particulier ? Les entreprises de télécommunication ont, les premières, donné le fâcheux exemple de mise à distance du client/utilisateur, puisque aucune demande d'information n'est possible par écrit, qu'il faut « patienter » de longues heures, en payant, pour appeler le service téléphonique, et que les messages émis par le service client (si mal nommé !) s'appellent « *no reply* ». On peut comprendre le souci de réduction des coûts de personnel, la protection des guichetiers face aux clients coléreux. Mais désormais les bureaux de Poste, aseptisés, numérisés, ôtent aux usagers toute envie de s'y rendre. L'ordinateur fera bientôt l'affaire, comme à la SNCF. Les dispositifs mis progressivement en place, dans le service public, résultent d'une mentalité « d'ingénieurs » selon laquelle la mise en place des réseaux (ou des câbles, ou

des connexions), est la condition nécessaire (OUI) mais suffisante (NON) pour que s'établisse un échange avec apport réciproque. Il semble, pour faire court, que l'offre fasse fi de la demande, que la fourniture et l'accès matériel à l'information donnent l'illusion d'une automatique appropriation par les utilisateurs. C'est méconnaître la complexité du partage des savoirs, de l'implication dynamique, c'est ravalier les utilisateurs (destinataires) au rang de « récepteurs passifs », les condamner à ne pas être acteur à part entière. Cette erreur de « communication » était fréquente dans l'euphorie techniciste des années 70, avec les innovations en TIC ; mais les sanctions économiques, les échecs commerciaux ont rapidement rappelé que les citoyens, le public sont maîtres du processus, au final⁵.

LES LECONS DE L'USAGE

L'histoire des medias, en termes de communication de l'information, évite de reproduire les erreurs du passé. Vers les années 1960 s'élevaient des critiques contre la « communication de masse », l'aliénation qui en découlait. Rapidement, les pertes d'audience sont venues pénaliser ces erreurs. Ce fut alors l'explosion de la vidéo, puis celle des radios libres à l'unisson de la décennie soixante huit, commencée en Californie, reprise en Amérique latine (sous dictatures) pour rebondir dans toute l'Europe, aboutissant enfin à la chute du Mur de Berlin. Comment comprendre le fait qu'il y a davantage d'utilisateurs de téléphone portable que d'abonnés au « fixe », sinon comme un besoin fondamental d'être connecté mais pas prisonnier ni d'un lieu ni d'un protocole ? Le cas de la radio est encore plus exemplaire, puisque cette très vieille dame, plus que centenaire, demeure le media le plus « jeune », le plus utilisé, en bien des continents, particulièrement en Afrique et Amérique latine.⁶ Une étude norvégienne vient balayer une interprétation réductrice qui relierait ce triomphe au climat ou à la tradition d'oralité. Dans la pyramide des

⁵ Par exemple, sous la plume du physicien A. Moles, *Sociodynamique de la culture*, Paris, Mouton et cie, 1967, où les individus sont décrits comme autant d'atomes isolés, soumis aux différentes étapes des processus et ressources informationnels.

⁶ Lalan, A.-M., Perriault, J. (dir.), *Les racines oubliées des sciences de la communication*, Hermès n°48, Paris, CNRS Editions, 2007.

multiples contextes de la radio⁷, dans le temps et dans l'espace, l'étude ne dénombre pas moins de sept étages, allant du naturel au géographique, puis passant par les structures institutionnelles, le contexte culturel spécifique, les caractères de la personne, et enfin le contexte événementiel de l'actualité immédiate. Autrement dit, la radio, plus que tout autre media, s'enracine dans un temps et un lieu précis, grâce à l'interactivité elle favorise l'identification, l'implication, le militantisme. Voici déjà trente ans que l'on constate que : « la radio mobilise, la télévision démobilise ». Dans cette puissance communicationnelle de la radio, signalons l'importance de la voix, celle du son, éléments sensoriels favorisant la fusion (rôle de la musique plus encore) alors que la vision contribue à « dis-cerner », séparer. Quand à l'écrit, abstrait par nature, rappelons que de tous les amoureux enjolivent leurs mots par des dessins, des parfums, du papier de couleur. Les enluminures médiévales ne s'employaient elles pas, en leur temps, à « réchauffer » la froideur textuelle par la splendeur du support, l'envoûtement des arabesques ?

Un autre exemple de communication réussie est celui des réseaux socio numériques utilisés désormais dans les entreprises ; le besoin d'expression, le désir d'évasion expliquent l'engouement des jeunes pour Facebook ou [Twitter](#). Mais les études révèlent que les échanges effectifs (dûment comptabilisés pour la rentabilité !) se produisent dans une dimension géographique régionale, même pas nationale⁸. S'agissant du monde adulte, dans les entreprises, les critères de productivité et de rentabilité concernent même les responsables du management, soumis à des règles comptables. Or les études récentes font état du recours croissant à ces réseaux professionnels, en interne (remplaçant l'intranet car plus maniable). Selon une étude de Global Forum⁹, ils facilitent la co-production, le partage d'expertises, la veille concurrentielle, la relation avec les clients, et même la

⁷ Vagle, W., « Time and Space in early Norwegian Radio », *Nordicom review*, volume 32, n° 2, Novembre 2011, p. 96.

⁸ Voir Livingstone, S., Mascheroni, G., Murru, M. F., « Utilisation des réseaux sociaux numériques par les jeunes Européens », Coutant, A., Stenger, T. (dir.), *Ces réseaux numériques dits sociaux*, Hermès n° 59, Paris, CNRS Editions, 2010.

⁹ Le compte -rendu d'une table ronde sur ce sujet sera publié au printemps 2012 dans le *Bulletin* de l'IREST.

co-innovation. Sur le strict plan comptable (rapport coût/bénéfices), l'entreprise réalise des économies en publicité et marketing car le réseau assure les « recommandations » spontanément.

Les bénéfices à long terme, outre l'implication et le dynamisme accrus, concernent particulièrement l'effervescence de l'innovation, un accès plus aisé aux décideurs (par la voie indirecte du oui-dire), l'accès « naturel » aux experts internes. A titre personnel, je serais tentée d'ajouter que l'entreprise (re)- devient alors une affaire de famille, quand tous les salariés se sentent en relation « d'amitié ».

D'autres travaux, à niveau international cette fois, et sur trois continents, permettent de rendre visibles « *Les nouveaux espaces de partage des savoirs*¹⁰ ». Ainsi, les travaux les plus actuels, comparés à ceux cités en début de texte, font-ils à nouveau référence à l'espace ; certes, la part faite aux nouvelles technologies dans ce partage est loin d'être négligée, mais l'arbre ne cache plus la forêt, puisque l'outil ne crée pas l'échange, il le facilite.

Un dernier survol : retour à la terre-mère

Comme l'indique l'appel à communiquer pour ce colloque, les décennies de mise en pratique, en bien des pays et sous des formes très variées permettent un « retour d'expérience » sur les relations numérisées entre décideurs, responsables, militants, ONG, citoyens... Ce colloque fera indiscutablement apparaître le poids des diversités culturelles, contre l'apparente « uniformisation » de l'accès au savoir. Dans le grand Sud Ouest dont sont issus nombre des organisateurs, deux tempêtes successives (en moins de dix ans) ont frappé l'Aquitaine, anéanti la plus grande forêt d'Europe, réduit au chômage des milliers de travailleurs, entraîné la faillite de nombre d'entreprises forestières. Ce n'est pas le seul cas dans notre société du risque, mais il est proche de nous, dans l'espace et dans le temps Or la collaboration existe désormais entre scientifiques et acteurs du territoire concerné. En référence aux travaux de Lemoigne et Morin¹¹, pour concevoir les actions que

¹⁰ Le titre complet de l'ouvrage sous la direction de Kiyindou. A et Bautista .R .A est : *Les nouveaux espaces de partage des savoirs, dynamique des réseaux et politiques publiques* », Paris, L'Harmattan, 2010.

¹¹ Lemoigne, J.L., Morin, E., *L'intelligence de la complexité*, Paris, L'Harmattan, 1999.

nécessite la reconstruction sylvicole et les emplois des hommes, la coordination entre les différents experts décideurs, acteurs est devenue indispensable ; les maître-mots sont « complexité et contextualisation » dans un espace temps considéré, bien défini. Il y a effectivement urgence ; la recherche du ou des coupables devient secondaire. Des modèles sont alors empruntés aux acteurs et institutions clés qui, dans les années 90 ont assuré le dépassement de crise dans les politiques de lutte contre les incendies. Un Centre américain partenaire montre qu'il ne faut plus séparer les travaux de production de connaissances (physiques et sociales) de l'étude ET de l'accompagnement de l'appropriation et de l'utilisation des informations scientifiques ; non plus « imposées » d'en haut (et donc en fait rejetées plus ou moins inconsciemment), ces informations doivent être co-construites. Donnons en exemple les réticences, malgré les soutiens financiers et les alertes des scientifiques de la lutte contre la prolifération des chenilles du pin ; alors qu'une entente à grande échelle, associant propriétaires privés, domaine public et institutions aurait permis d'organiser des zones de résistance aux périls sanitaires, avec un peuplement en essences mélangées¹². C'est un exemple réussi de recherche collaborative pluridisciplinaire, dont nous pensons que la mise en pratique, dans une rationalité totalement différente du processus classique, est la voie de l'efficacité, mais aussi de la démocratie, pour la décennie à venir.

La numérisation des villes ne peut ignorer les territoires, les élus des collectivités ne peuvent laisser en retrait les acteurs-citoyens. Les lieux, la proximité, le partage d'une même histoire, autant de formes de communication qui permettent à l'information, édifiée en commun, de circuler, apportant bénéfice à l'ensemble de la population concernée ;

Le lien numérisé n'est rien, s'il ne prend racine dans un lieu propice

¹² Extraits de l'article de David Capes « Pour une nouvelle ingéniosité multidisciplinaire de gestion des risques et des crises : les atouts historiques des Landes de Gascogne », in collectif *Tempêtes sur la forêt landaise*, Mont de Marsan, Atelier des Brisants, 2011, p.205 à 218.